



 8 octobre 2019, à PARIS
28 mai 2020, à LYON

 1 jour (09h00-17h00)

Référence : LY50

Modalité d'intervention

 Inter 450 €

 Intra Devis sur demande

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



VOUS ÊTES

Directeur(trice), membre de la direction, membre d'une instance représentative du personnel, responsable de pôle.



PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES


- ✓ **Mettre** en œuvre les règles relatives au licenciement des agents publics titulaires ou non titulaires et comment choisir entre les différentes catégories de licenciement.
- ✓ **Maîtriser** les conséquences d'une démission ou d'un non renouvellement de contrat à durée déterminée.

LES PLUS

- ✓ Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation.



CONTACTEZ-NOUS

 +33 (0)4.72.75.58.03

 formation.neeria@relyens.eu

 www.neeria.com



PROGRAMME

1 - La rupture des relations d'emploi à l'initiative de l'agent

- La mutation
- La démission

2 - La rupture des relations d'emploi à l'initiative de l'employeur

- La rupture du contrat pendant la période d'essai
- Le non renouvellement du contrat à durée déterminée
- Le licenciement pour inaptitude physique
- Le licenciement pour faute / la radiation des cadres
- Le licenciement pour insuffisance professionnelle
- Le licenciement pour suppression d'emploi ou modification des conditions d'emploi
- L'indemnisation de l'agent licencié